

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE DON 2019

Complétez avec soin la fiche ci-dessous et retournez-la, accompagnée de votre règlement, **par chèque libellé** à l'ordre de SOS Cancer du Sein **ou espèce**, à l'adresse ci-dessus.

Nous vous remercions de votre soutien !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

En traitement En rémission Autres :

ADHÉSION (20€/an) et/ou **DON** : €.

Mode de paiement choisi : Chèque Espèce

Merci de me faire parvenir un reçu à mon adresse notée ci-dessus.*

Le :

Signature :

J'ai connu SOS Cancer du Sein par :

internet presse membre adhérent autre :

* Notre Association est reconnue d'intérêt général. Un reçu vous sera adressé. Votre cotisation et vos dons peuvent donner droit à une réduction d'impôt selon la réglementation en vigueur (article 200-1-b et 238 bis du code général des impôts). Pour un particulier, réduction fiscale à hauteur de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour une entreprise, à hauteur de 60% et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire.

Association déclarée loi 1901 à but non lucratif - SIRET 753 812 957 00011

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion de l'association « SOS Cancer du Sein ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE DON 2018

Complétez avec soin la fiche ci-dessous et retournez-la, accompagnée de votre règlement, **par chèque libellé** à l'ordre de SOS Cancer du Sein **ou espèce**, à l'adresse ci-dessus.

Nous vous remercions de votre soutien !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

En traitement En rémission Autres :

ADHÉSION (20€/an) et/ou **DON** : €.

Mode de paiement choisi : Chèque Espèce

Merci de me faire parvenir un reçu à mon adresse notée ci-dessus.*

Le :

Signature :

J'ai connu SOS Cancer du Sein par :

internet presse membre adhérent autre :

* Notre Association est reconnue d'intérêt général. Un reçu vous sera adressé. Votre cotisation et vos dons peuvent donner droit à une réduction d'impôt selon la réglementation en vigueur (article 200-1-b et 238 bis du code général des impôts). Pour un particulier, réduction fiscale à hauteur de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour une entreprise, à hauteur de 60% et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire.

Association déclarée loi 1901 à but non lucratif - SIRET 753 812 957 00011

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion de l'association « SOS Cancer du Sein ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.